

Questions orales

M. de Corneille: Les Américains sont à peine au courant; après tout ce sont les Américains qui l'utilisent.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE FAIRE TENIR UNE ENQUÊTE

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, pour écarter tout doute, est-ce que le ministre veut dire qu'il s'en est complètement lavé les mains ou veut-il dire à la Chambre qu'il continuera à étudier la question? Selon un principe canadien historique, énoncé par le premier ministre Pearson en 1965, nous devons utiliser notre uranium à des fins pacifiques. Par conséquent, le ministre étudiera-t-il la question plus à fond et est-il disposé à faire tenir une enquête sur l'utilisation...

M. le Président: A l'ordre! Cela fait trois questions.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, pour la troisième fois, je demande explicitement aux députés de me donner toutes les informations qu'ils possèdent et j'étudierai la question. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu absolument aucune preuve de CTV, ni du NPD, ni de qui que ce soit, que le traité n'a pas été respecté.

A propos de commissions, le député sait peut-être qu'une commission d'enquête formée par le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan, la Commission Bayda, a essayé de savoir s'il y a risque de politique de prolifération. La commission néo-démocrate de la Saskatchewan en est arrivée à la conclusion que les dispositions actuelles du traité étaient suffisantes. C'est la prise de position que M. Blakeney a adoptée en 1978. Il a maintenant changé d'avis, mais les faits n'ont pas changé.

* * *

LES ACCORDS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

LE MONTANT DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. La décision du ministre de supprimer 2 milliards dans les paiements de transfert aux provinces va causer de sérieuses difficultés aux étudiants, aux personnes âgées, aux provinces et aux municipalités. Le ministre des Finances est-il prêt à déposer à la Chambre des exemplaires des études faites par son ministère ou par d'autres sur les effets de ces coupures et leur incidence sur les différentes provinces?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai dit, dans le budget de mai dernier, que nous allons réduire le taux de croissance des transferts fédéraux-provinciaux de 2 milliards d'ici 1990-1991. Cela veut dire que l'augmentation sera moins rapide, mais elle le sera encore passablement, car nous verserons aux provinces des quantités d'argent qu'elles utiliseront pour toute une gamme de programmes bénéficiant de l'appui du fédéral. J'ai fait cette proposition aux ministres des Finances dans le contexte de la

grave situation financière du gouvernement fédéral. Chacun a pu le constater, les ministres des Finances comprennent, certainement beaucoup mieux que le député d'en face, la gravité de notre situation financière et, par suite, la nécessité de cette mesure.

LA POSITION DES PROVINCES

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, je rappelle au ministre des Finances que cette mesure réduira considérablement les revenus des gouvernements provinciaux, ce qui se répercutera sur un grand nombre de personnes. Quelles mesures le ministre des Finances prendra-t-il pour aider les provinces et les municipalités les plus pauvres?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'admets qu'il n'est pas facile pour une province de voir diminuer le taux de croissance de ses recettes. Je dirais cependant au député que le pourcentage des dépenses du gouvernement dans ce domaine, en 1990-1991, sera le même qu'aujourd'hui. La part du gouvernement fédéral demeurera inchangée. En annonçant cela aujourd'hui, nous laissons aux provinces suffisamment de temps pour modifier le mode d'application des programmes, en collaboration avec le fédéral, de sorte que la transition se fasse avec le minimum de perturbations.

* * *

LE DÉSARMEMENT

LES NÉGOCIATIONS DU TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION—LES INITIATIVES CANADIENNES

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Après le succès obtenu à la conférence sur le traité de non-prolifération et à l'approche du sommet de Genève, quelles initiatives le gouvernement pourrait-il prendre, seul ou de concert avec d'autres pays, afin d'inciter les super-puissances à prendre, à Genève, des mesures nettes et précises qui amélioreraient encore la conjoncture, notamment l'interdiction complète des essais nucléaires?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ainsi que mon collègue et, nul doute, l'ensemble des députés, j'éprouve énormément de satisfaction devant le succès que tous les pays ont remporté lors des négociations de Genève sur le traité de non-prolifération, compte tenu surtout du fait que beaucoup redoutaient que la conférence ne donne lieu à aucun consensus. Cela montre à quel point, s'ils sont disposés à s'entendre plutôt que de s'en remettre exclusivement aux grandes puissances, tous les pays sont à même d'atteindre certains résultats. Nous allons donner suite aux initiatives prises à divers titres par le Canada, et nous allons assurément collaborer en vue d'obtenir une interdiction complète des essais nucléaires.